Cahier des charges du module prise de poste à la rentrée 2020

* **Introduction** :

La rentrée 2020-2021 s’effectue dans un contexte exceptionnel :

* des lauréats de concours recrutés sur des écrits
* des étudiants de M1 n’ayant pu effectuer tous leurs stages
* des scénarios hybrides annoncés pour les universités qui nécessitent de penser l’hybridation des dispositifs de formation, d’accompagnement à l’université
* des scénarios hybrides annoncés pour les établissements scolaires qui amènent à penser une formation précoce des étudiants et stagiaires à l’éducatif numérique

Il est en particulier nécessaire d’anticiper la situation des établissements scolaires et des écoles. Les stagiaires vont intégrer des « contextes » d’école et d’établissement eux même sensiblement « bousculés ». De plus ces situations seront spécifiques à chaque établissement et difficiles à généraliser pour l’ensemble des stagiaires.

 Le module de rentrée en septembre 2020 évolue donc pour prendre en compte cette situation. Rappelons que les journées d’août auront permis :

* La prise en compte des situations singulières dans les établissements scolaires : recueil des situations, temps d’échanges sur les circonstances exceptionnelles
* De rassurer les stagiaires inquiets dans cette situation inédite, proposer une lisibilité du dispositif d’accompagnement août-septembre et au-delà.
* La première prise en compte des compétences numériques nécessaires, pour former et pour être formés. A poursuivre en septembre.
* De s’assurer des postures minimales pour entrer dans le métier
* La mise à disposition de premières ressources, dont des ressources en ligne
* **Principes** **et opérationnalisation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Principes**  | **Opérationnalisation** |
| **Cohérence et lisibilité dans les apports pour un stagiaire dans ce module pour compenser la partie « moins prévisible » en établissement.** | ½ temps en responsabilité et répartition systématisée des jours de formation entre l’Inspé et l’établissement : par exemple-un jour terrain (prise en charge tuteurs/équipe établissement/…)-un jour et demi à l’Inspé |
| **Identification et prise en compte des besoins.** | -formation au plus près des besoins-interventions Inspé/Rectorat (pôle) dans ces jours de formation |
| **Financement utilisant plusieurs modalités** | -heures maquettes positionnées précocement (corps et voix, ana, didactique, …)-heures spécifiques Inspé pour des apports liés à la formation au numérique éducatif-heures du pôle pour densifier les dispositifs-financement de matériel si besoin |

La mise en œuvre se fait au niveau des parcours pour le second degré, des sites de formation pour le premier degré.

* **Descriptif du dispositif**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Les contenus prioritaires à programmer/dispositif à aménager** | **Description**  | **Heures préconisées** | **Prise en charge** |
| **Numérique éducatif** | - Faire créer des liens entre les outils ou les scénarisations mises en place et les visées éducatives poursuivies- Vigilance sur l'écart entre une utilisation privée et professionnelle du numérique | 8h.Dans les journées de formation proposées par les parcours | La cellule d’appui numérique de l’Inspé et les enseignants de chaque parcours |
| **Apports en didactique pour revenir sur absences de formation du concours. Sécurité en EPS** | Cibler ce qui ne peut être ignorer.-ne pas refaire le M1-vérifier le « socle » | De 9 à 12hDans les journées de formation dans les parcours | Les équipes de chaque parcours. Renfort E.N. si besoin. |
| **Aide à la prise de poste et au suivi des premiers cours** | -Analyse de la pratique de proximité : groupe de personnalisation-Postures et valeurs d’un enseignant-Ecoute et partage de solutions- Corps et voix | De 6 à 8hDans les journées de formation dans les parcours | Les équipes de chaque parcours. Renfort Education Nationale si besoin. |
| **S’approprier le contexte spécifique d‘une école, d’un établissement, …** | - S’approprier le fonctionnement des écoles, des établissements- Identifier les différents acteurs compléter les mémentos - Prendre connaissance du projet d’école/d’établissement- … | Dans les journées de formation établissement | - PEMF / Tuteur établissement- Equipe d’école ou d’établissement |
| **Tutorat Mixte « adapté » dans le premier et second degré** | - Visite/écoute précoce- Contacts nombreux- Coordination entre les deux tuteurs dès début septembre | 4hSur le temps Inspé ou établissement | Les 2 tuteurs  |
| **Développer le travail collectif et l’aide mutuelle** |  Par groupe de 4 ou 5 :Organiser des /liens / travaux entre stagiaires pour maintenir le travail entre pairs Organisation de groupes de travail avec des volontaires | Libre | Temps choisi par le mini groupe |
| **Favoriser les relations avec le titulaire de la classe (1er degré), avec le directeur de l’école, le CE.** | - Proposer des organisations avec le titulaire- Organiser ces relations- Lien à instituer officiellement ? | Dans les journées de formation en établissement | Le titulaire de la classe, le directeur de l’école, le chef d’établissement. |